



**MARS
2020**

restaurations rénovations

Villa La Bourrasque (Remblai)

Villa Beaumanoir (Remblai)

Villa Clair-de-lune
(avenue Aristide Briand)

Hôtel des Embruns (La Chaume)

Restauration rêvée (bd Laplace)

Maisons jumelles (rue du Fort)

coup de cœur

La restauration des jardins
de la villa Tertrais-Chailley

Maurice Sand sur le sable

exposition

250 élèves
en visite à Sainte-Foy

actualités

Priscilla Giboteau à l'O.T.

L'espoir renaît place de l'Eglise

APROPO

Association pour la Protection
du Patrimoine
du Pays des Olonnes

30, rue des Corderies
85100 Les Sables d'Olonne

association.apropo@orange.fr



édito par Louise Robin

Chers adhérentes, chers adhérents,

Depuis quelques mois, le service Urbanisme de la ville poursuit une heureuse initiative : il suggère aux architectes mandatés pour intervenir sur une villa ou maison protégées par l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) de s'adresser à notre association afin d'obtenir un petit dossier historique - images et documents divers - sur la dite construction.

Dans les faits, cette proposition permet, en amont des travaux, des échanges fructueux sur le projet de restauration avec les architectes. Ceux-ci sont généralement très satisfaits de pouvoir s'appuyer sur des cartes postales anciennes, vues aériennes, plans... pour la présentation de leur dossier en vue de l'obtention du permis de construire.

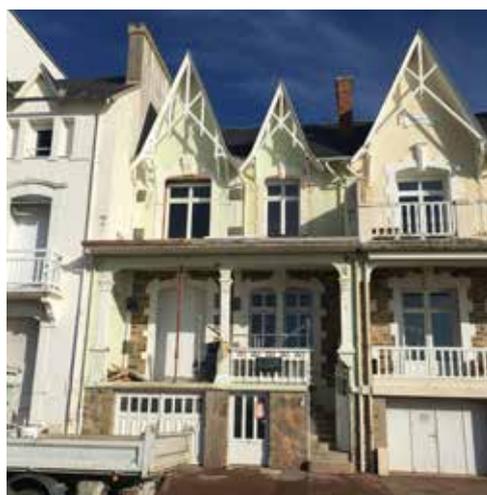
Le projet de restauration de la villa Beaumanoir sur le Remblai a ainsi fait l'objet d'un dialogue constructif avec notre association. Nous vous invitons à lire en page 2 un article résumant la composition originelle de cette villa et le parti de restauration décidé par l'architecte Carole Piconnier en faveur d'un retour à l'esprit d'origine, après élimination des ajouts malheureux (pvc...).

Enfin, pour conclure, je suis heureuse de vous annoncer la naissance fin 2019 d'une nouvelle association : Les Amis de la Villa Tertrais-Chailley, présidée par Michel Brossard. Il vous dévoile en page 3 les futurs atours des jardins de ce site emblématique qui domine le chenai et la baie des Sables d'Olonne.

Un vent nouveau souffle sur la villa La Bourrasque

Sise au n° 7 de la promenade Georges Godet, la villa La Bourrasque est en cours de restauration. Cette rénovation est menée par l'architecte d'intérieur Pauline Moussier (www.paulinemoussier.fr).

Depuis 1903, ses garde-corps en bois, magnifiquement tournés, bravaient les embruns et les tempêtes. Chefs-d'œuvre de la menuiserie balnéaire, maintes fois rafistolés et mastiqués, mais fragilisés chaque année un peu plus, ils menaçaient de disparaître un jour.



Seraient-ils remplacés par une banale rambarde aux barreaux monotones ? C'eût été la fin de cet élégant jeu de torsades et colonnettes alternées, surmontées de trilobes ajourés.

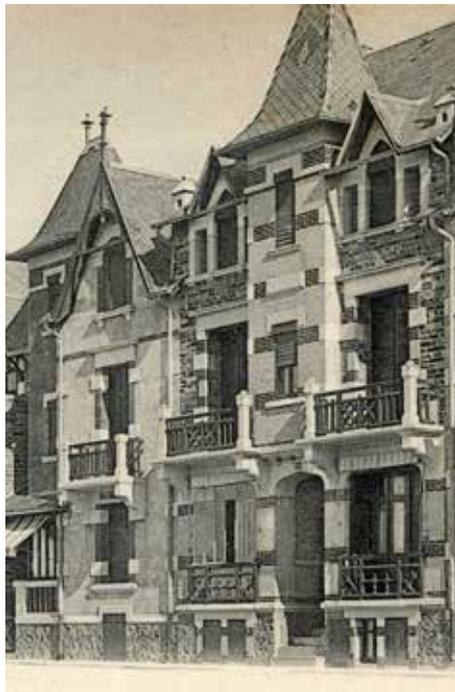
Mais la passion, le goût et le sens du décor des nouveaux propriétaires ont fort heureusement évité le naufrage que craignaient les amoureux du patrimoine balnéaire. Les garde-corps ont été refaits à l'identique et sont en cours de pose.

Afin de témoigner de la créativité et de la fantaisie de nos architectes de la Belle Epoque, l'un des deux garde-corps d'origine de la terrasse du rez-de-chaussée a été offert à notre association afin d'enrichir la collection balnéaire du futur musée d'histoire maritime de la Ville. [MB]



La villa Beaumanoir, sur la promenade Georges-Godet

Située au numéro 10 de la promenade Georges Godet, la villa Beaumanoir est signée Charles Charrier, l'architecte emblématique des Sables d'Olonne à la Belle Epoque, dont le Palazzo Clementina est l'oeuvre la plus connue.



Construite vers 1904-05, elle est épaulée à droite et à gauche par les étroits chalets La Roche-Pie et Ker Luc ; elle s'impose au centre de cette triade, conférant à l'ensemble l'aspect d'un imposant manoir, d'où son nom probablement.

Une ancienne carte postale révèle sa conception initiale, marquée par un traitement de façade très coloré, qui utilise les matériaux traditionnels - assises de schistes et briques, pierres blanches - récurrents dans les constructions de Charrier.

D'autre part, par la saillie de la tourelle centrale et le creusement d'une loggia en rez-de-chaussée, cette façade joue harmonieusement des effets d'ombre et de lumière qui en soulignent le relief.

On remarque qu'à l'époque, les balcons en bois de Beaumanoir et Ker Luc (à droite) sont identiques, et non ceux de La Roche-Pie. On a également retrouvé les traces d'une communication intérieure entre Beaumanoir et Ker Luc, qui devaient être une seule et même grande maison divisée postérieurement...: un "beau" petit "manoir"...

Après examen des documents fournis par l'Apropo, l'architecte Carole Piconnier (www.leda3faces.fr) a décidé de rouvrir les deux petites loggias, éliminant tous les ajouts malheureux de verre et/ou de pvc qui avaient contribué à lisser la façade, lui enlevant une grande partie de son charme et de son identité.

Au deuxième étage, l'architecte rouvre également deux petites fenêtres étrangement condamnées depuis longtemps, assurant à la pièce une vue sur mer séduisante, sans que



soient rendus nécessaires de plus grandes ouvertures.

Enfin, dernière touche, elle va restituer l'effet esthétique de la travée centrale en faisant réapparaître le jeu d'alternance des briques et moellons de pierre. Le coloris rouge basque des boiseries contribuera à dynamiser l'ensemble. [LR]



Remise en beauté dans le quartier des Roses

La restauration de la villa *Clair-de-Lune*, 14, rue Aristide Briand est réalisée par William Jeanson (www.pli-architecture.com).

Clair-de-Lune jouxte l'imposante villa *Normandie* de Maurice Durand. Elle a été construite par l'architecte Henri Bertrand, comme l'indique l'inscription figurant sur une pierre d'angle.

Elle présente en effet toutes les caractéristiques du style de l'architecte, notamment l'abondance de détails décoratifs, comme le surlignage des ouvertures par des bandes de grès cérame coloré, et dans ce cas précis le cartouche en forme de clair de lune.

On retrouve dans la même rue, au numéro 41, une villa de même inspiration, *Caprice d'été*. [LR]



L'Office de tourisme

aime le patrimoine

Bonne nouvelle pour le patrimoine sablais, l'Office de Tourisme des Sables d'Olonne a recruté Priscilla Giboteau, guide-conférencière.

Choisie pour apporter son soutien technique auprès de la SPL Destination Les Sables d'Olonne, plusieurs missions lui sont confiées : développer et améliorer l'offre touristique avec les acteurs locaux et accompagner les collectivités dans le développement et la création d'animations patrimoniales sur le territoire de l'agglomération.

Priscilla va continuer de mettre en valeur le patrimoine sablais, comme elle le fait depuis plus de dix ans, en proposant un programme de visites guidées dans la ville ainsi qu'au Musée de l'abbaye Sainte-Croix, tout au long de l'année.

Rappelons que Priscilla est adhérente de l'APROPO depuis de nombreuses années et membre de notre conseil d'administration.

La restauration des jardins de la villa Tertrais-Chailley va débuter en 2020

Lundi 2 mars 2020, le conseil municipal a attribué l'accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du parc de la villa Tertrais-Chailley.

Sept ans après la campagne de sauvegarde du parc menée par l'APROPO et neuf autres associations sablaises, trois ans après son acquisition par la Ville, le site de la villa Tertrais-Chailley va enfin être restauré.

Le lauréat de la consultation lancée par la Ville est le paysagiste Louis Benech dont les créations et les restaurations en France et à l'étranger font l'admiration des amateurs de jardins.

Parmi les trois cents jardins privés et publics sur lesquels il est intervenu, on peut citer la rénovation du jardin des Tuileries, la restauration de la roseraie de Pavlovsk à Saint-Petersbourg, ou encore la création des jardins du château de Pange (qui ont obtenu le label *Jardin remarquable*).

Plusieurs objectifs avaient été définis par la Ville et notamment :

- la restauration du parc dans l'esprit du Second Empire (rappelons qu'il a été conçu vers 1865),
- le rétablissement des vues de la villa vers le chenal, la plage et la baie, et réciproquement,
- la mise en valeur des arbres remarquables et des éléments d'origine, l'ouverture des jardins au public, et l'obtention à terme du label *Jardin remarquable*.

Le parc revisité par Louis Benech va retrouver son emprise historique, ses allées curvilignes dans le Jardin-du-Haut, un tapis vert et des carrés de fleurs dans le Jardin-du-Bas. Pour ce dernier qui se déploiera de la villa vers le quai, le paysagiste a pris un parti contemporain, tout en s'inspirant du jardin d'agrément au dessin régulier que Charlotte Chailley avait fait aménager à la Belle Epoque.



La proposition majeure du projet de Louis Benech est la création dans le Jardin-du-Bas d'une grande terrasse panoramique qui dominera le chenal. Elle s'appuiera sur un mur végétalisé qui longera le quai à l'emplacement des grilles de l'ancienne sous-préfecture.



Surélevée d'environ 1,50 m au-dessus de la route, cette esplanade-jardin offrira aux visiteurs une belle vue sur le chenal et la baie. Elle réduira le désagrément visuel lié au parking et à la circulation des voitures. Cet espace pourra accueillir exceptionnellement des événements (concerts, fête des jardins, événements liés au nautisme, etc.)

Aujourd'hui inaccessibles depuis le quai, les jardins de la villa Tertrais-Chailley bénéficieront demain de deux entrées côté chenal, la première à l'angle nord-est, pour les promeneurs venant de la tour d'Arundel, la seconde à l'angle sud-est pour les promeneurs venant du prieuré Saint-Nicolas. Ce double accès permettra aussi de créer une « promenade » à l'abri des voitures pour les passants qui se rendront vers la pointe Saint-Nicolas.

Les travaux s'étaleront sur 2020-2021, parallèlement à la restauration de la villa. [MB]

Quand Maurice Sand descendait au Grand Hôtel du Remblai et de l'Océan

Intégralement restaurée, la façade ouest de l'ancien hôtel du Remblai et de l'Océan resplendit sous le soleil de janvier 2020. Haussmannienne, elle laisse présager la beauté classique de la façade principale, actuellement en cours de restauration (cf *La Lettre* de novembre 2019).

Maurice Sand, écrivain et peintre, fils du baron Casimir Dudevant et de la célèbre George Sand, séjourna deux fois dans cet hôtel mythique, en 1876 et en 1881. Accompagné de sa femme Lina et de ses deux filles, Aurore et Gabrielle, il dessinait souvent. Il a laissé de nombreux carnets de voyage, conservés à la Bibliothèque historique de Paris. Ses carnets n° 7 et 8 contiennent huit dessins réalisés aux Sables-d'Olonne, dont l'un représente la terrasse du Grand Hôtel du Remblai et de l'Océan (il est daté du 15 juillet 1881). [MB]



L'hôtel des Embruns à La Chaume

A l'occasion d'un changement de propriétaire, l'hôtel « les Embruns » va connaître prochainement un relooking bien nécessaire. Facile à repérer depuis les quais du Passage, et surtout depuis le passeur, sa longue toiture en tuiles et la grossière inscription en néon qui la surmonte, attirent le regard.

Mais ce qui questionne, c'est la pente de cette toiture en tuiles... Elle s'explique par l'ancienne vocation du bâtiment : il s'agit de l'ancienne usine de conserveries MARELLO, ayant connu auparavant différentes enseignes dont Bouvet-Flon et Ravilly. En regardant attentivement les documents représentant les anciennes usines Amieux, sises un peu plus loin à gauche de la tour d'Arundel, on remarque le même type de toiture, hérité d'une conception architecturale d'usines datant probablement des années 1930-40.

C'est l'occasion de s'interroger sur le nom de l'entreprise MARELLO. S'agit-il d'un jeu de mots synthétisant l'appellation « Marée de l'Ouest », ou - plus probablement - de la contraction de 3 prénoms, par exemple MARc -EDmond, LOuis ?

Nous lançons un appel à toute personne ayant des informations sur cette conserverie. Merci de nous contacter par mail. [LR]



L'immeuble du 7, place de l'Eglise va-t-il enfin retrouver son éclat ?

Ce bel immeuble d'angle en pierre de taille avait été commandité par un libraire – Victor Marsault – et construit en 1911 lors de l'alignement de la place du Vieux Marché souhaité par la municipalité.

Il fut conçu par l'architecte Charles Charrier dont on reconnaît l'écriture : oriels couronnés de décor d'acanthé, garde-corps en pierre au motif floral sculpté, terrasse ... dans le goût des styles à la mode : l'Art nouveau, l'historicisme néo-médiéval, l'influence méditerranéenne.

Cet immeuble est de nos jours en piteux état, véritable verrue en plein centre ville... Nous espérons que les travaux de réhabilitation annoncés dans la presse vont effectivement reprendre bientôt, après de nombreuses péripéties qui durent depuis une quarantaine d'années.

Très attentifs à cet immeuble et au chantier de la parcelle attenante qui s'étire de la rue de la Patrie à la rue Jean Moulin, nous y reviendrons dans la prochaine *LETTRE* de mai-juin 2020. [FC]



Restauration rêvée

Reconnaissez-vous cette maison?

Peut-être pas, sauf si son nom vous a interpellé... et amusé. Elle fait partie d'un ensemble de quatre maisons au coin du boulevard Laplace et de la « route de Talmont ».



Il est surprenant de voir à quel point leur décor d'origine, remis en valeur, leur redonne des proportions harmonieuses : n'étant plus « écrasées » par leur lourd bandeau blanc sous le débord du toit, elles reprennent, à l'œil, de la hauteur.

Imaginons ce que serait ce coin de rue si ces maisons, modestes mais stylées, étaient toutes rénovées dans le respect de leur style balnéaire marqué, justement, par la fantaisie, et retrouvaient leur harmonie d'ensemble.

Des « modernisations » hasardeuses, voire malheureuses, bien que très différentes dans les quatre cas, les ont malmenées, et ont tellement masqué leurs caractéristiques stylistiques qu'on ne les imagine pas dater des années 30.

Cette période de construction est attestée par les parements de pierre (schistes locaux), l'épaisseur des murs soulignée par la présence des volets repliés dans les embrasures de fenêtre, le dessin de « grecque simplifiée » autour de la porte et des fenêtres, la frise de losanges, le dessin du cartouche, et jusqu'au calembour de « l'Abri Côtier ».

La construction « en série » de plusieurs maisons presque semblables est également un marqueur de l'époque. S'agissant de maisons modestes, les coûts de construction s'en trouvaient allégés.

Rêvons un peu, et redonnons-leur leur aspect d'origine : c'est assez facile car elles ont toutes gardé les principaux éléments de leur style, simplement noyés dans la peinture.

Les portes d'origine ont toutes été supprimées, hélas ! Nous avons redonné au vitrage des proportions plus équilibrées par rapport aux fenêtres, mais le coffrage du volet masque malheureusement l'imposte qui allégerait l'ensemble.

En avançant sur le bd Laplace vers le « chemin de Ceinture » (rue Albert Schweitzer), il y a une autre suite de quatre maisons pratiquement semblables à l'origine, des années 30 également, qui pourraient elles aussi être rénovées dans le même esprit. [NG]



La version « brique » joue bien sûr les camaïeux avec la couleur du toit et les tons rouge orangé du parement de schiste.

La version « violet » joue délibérément plus la fantaisie...



Le patrimoine mystère

Beaucoup d'entre vous reconnaîtront ce lieu au premier coup d'œil.

Le site a pourtant bien changé.

Les photos anciennes ne pardonnent pas !

Les maisons jumelles de la rue du Fort

Voici deux jolies petites maisons. Elles sont jumelles comme assez souvent aux Sables. Elles ont choisi de conserver un caractère commun : leur façade et les entourages de fenêtres, leur parement de pierres en soubassement, leurs marches de granit, leur débord de toiture. ... Et elles ont toutefois choisi chacune leur tenue, comme le font souvent les jumeaux. On s'habille pareil mais on choisit sa couleur.

L'une a préféré s'habiller de gris, pensant qu'elle serait ainsi plus chic. Peut-être aussi plus sobre. L'autre a souhaité se parer de couleur, la rendant ainsi plus attrayante, plus gaie... mais surtout tellement plus « balnéaire ».

Certes les entourages de fenêtres et de portes auraient pu - voire auraient dû - conserver



les briques colorées d'origine. S'ils avaient été prévus ainsi par l'architecte d'origine, c'était pour donner corps à ces modénatures...

Il faut néanmoins féliciter les propriétaires de ces deux maisons car ils ont eu la sagacité de conserver les éléments d'origine. Ces deux jolies portes aux panneautages travaillés, ces impostes proportionnées qui laissent pénétrer la lumière... un charme fou que les promeneurs admirent au passage.

On regrettera toutefois que les volets pliants en bois qui s'inscrivaient dans le tableau de la fenêtre, aient cédé la place à un volet roulant qui nuit à l'ensemble... Mais comparé à d'autres erreurs architecturales de rénovation

dans les Sables, c'est réversible. Et nul doute qu'un jour ces volets en bois qui magnifient les maisons traditionnelles sablaises, seront réinstallés.

Notre ville est une ville balnéaire. Le balnéaire est festif, coloré, original. Trop nombreux sont ceux qui ne respectent pas l'architecture de leur maison. Les portes en bois, véritables trésors de menuiserie, sont souvent jetées et remplacées par des portes en PVC ou en aluminium. Nos portes, nos balcons, nos volets en bois vont-ils tous être sacrifiés sur l'autel de la banalité industrielle ?



Non, car nous sommes de plus en plus nombreux à être fiers de notre patrimoine et à le revendiquer. Merci aux propriétaires, aux architectes et aux artisans qui restaurent les maisons sablaises selon les règles de l'art. [CB]

Exposition à Sainte-Foy

Après l'île d'Olonne, Les Sables d'Olonne et Saint-Mathurin, notre exposition **Patrimoine en fusion** a poursuivi son itinérance, cette fois-ci sur les terres de Sainte-Foy. Elle s'est déroulée à la bibliothèque de la ville du 24 janvier au 15 février 2020.

Outre le public traditionnel, deux cent cinquante écoliers, accompagnés par leurs enseignants, ont visité l'exposition avec le concours des bibliothécaires.

